



*Étaient présents :*

*Secrétaire :*

*Étaient absents :*

*Procurations de vote :*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 03 avril 2025

Publié le : 11/04/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLILOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

**OBJET :** 46 - Attribution d'une aide à l'association franco-allemande Consonances

Délibération n° 007902

## Attribution d'une aide à l'association franco-allemande Consonances

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

	Date	Avis
Commission n°1	20/03/2025	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention à une association qui porte un projet culturel international. L'association franco-allemande Consonances présente une « Lecture Musicale Heinrich Heine » à Fribourg.

La Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines. Elle soutient également certaines manifestations culturelles ayant un lien avec l'international organisées par les associations bisontines.

A ce titre, elle a été saisie d'une demande :

- **L'association Consonances**

L'association franco-allemande Consonances, dont le but est de favoriser les relations entre artistes de Besançon et de Fribourg-en-Brigau, souhaite proposer une « Lecture Musicale Heinrich Heine » le 11 mai 2025. Heinrich Heine, poète romantique, révèle aujourd'hui comme jamais sa modernité. Trois lectures feront revivre un choix divers de ses poèmes, dont certains ont inspiré Schumann, Mendelssohn ou Liszt. Caroline Neukamm, mezzo, et Yves Descharmes, piano, interpréteront un florilège de Lieders. Sur scène Philippe Payen de la Garanderie sera pour ce spectacle Heine. Les poèmes ; lus en allemand et en français, mettront en relief des aspects souvent inattendus de cet artiste déchiré entre la France et l'Allemagne. Beate de la Garanderie et Liliane Tuetey-Descharmes l'entoureront des regards féminins sur la pensée de cet artiste.

L'association Consonances sollicite la Ville pour l'aider à financer ce projet littéraire, musical et culturel, notamment en ce qui concerne les frais de déplacements et d'organisation pour que cette lecture musicale puisse avoir lieu à Fribourg, ville jumelle de Besançon.

Le budget total de ce concert se monte à 1 616 € et la Ville est sollicitée pour apporter une subvention.

Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € à l'association Consonances pour le déplacement des membres de l'association et l'organisation d'une « Lecture Musicale Heinrich Heine » à Fribourg (Allemagne) le 11 mai 2025.

En cas d'accord, la dépense, soit 500 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.048.65748.0022204.10069.

Le versement de cette aide sera effectué en une fois à compter de sa notification. Si pour quelque raison que ce soit, cet événement devait être annulé, l'association concernée restituera la subvention attribuée à la Ville, sur simple demande de la Trésorerie du Grand Besançon.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une aide de 500 € à l'association Consonances.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLIOLO  
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT